

Jarny, le 01 juin 2023

Lettre d'information

Objet : Dispositions prises en cas de canicule

Madame, Monsieur,

Vous bénéficiez actuellement de soins dispensés par notre service.

Afin de tenir compte des conditions climatiques, nous avons mis en place une procédure pour adapter votre prise en charge et notre organisation de travail **en cas de canicule**.

L'objectif est de prévenir les risques liés aux fortes chaleurs, tant pour vous-même que pour le personnel soignant.

Nous pourrions donc être amenés à réaménager les tournées, soit en débutant les soins à 6h30 au lieu de 7h, soit en modifiant l'ordre de passage à votre domicile, les usagers vulnérables et/ou isolés étant prioritaires.

Dans tous les cas, le service vous tiendra informé(e) des changements éventuels vous concernant.

Nous restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Vous remerciant de votre compréhension et de votre coopération, veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments dévoués.

Sylvie OGORZALY,
Infirmière coordinatrice

